



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°RM-DEC-1000-0066 du 20 janvier 2026 portant ouverture des inscriptions aux épreuves de la session 2026 du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer)

La rectrice de l'académie de Mayotte, administratrice de l'Etat,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de l'Education, notamment ses articles D.338-50 à D.338-51 ;

Vu le décret n° 2020-1158 du 21 septembre 2020 relatif aux formations d'initiation à la Mer ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au programme du Brevet d'Initiation à la Mer ;

Vu la note de service du 10 novembre 2025 relative au Brevet d'Initiation à la Mer pour la **session 2026** ;

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, administratrice de l'Etat, en qualité de rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1^{er}

Une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) est organisée dans l'académie de Mayotte au titre de **l'année 2026**.

Article 2

Le registre des inscriptions aux épreuves de la **session 2026** du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) sera ouvert :

- **Du mercredi 28 janvier au mercredi 11 mars 2026**

Article 3

L'épreuve se déroulera entre le **lundi 11 mai 2026** et le **vendredi 12 juin 2026**.

Article 4

Le secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

